

VIOLENCES DE MASSE, DES CONSÉQUENCES DEVASTATRICES SUR LES POPULATIONS



Légende/Description: Filda Adoch, 50, who lost her left leg to a landmine which she stepped on while digging for food in the field 14 years ago poses for a photo with her crutches on August 26, 2010 near Amuru. Filda also lost one of her five children to the civil war. The family of her late husband sent her away after considering her as not usable for heavy field work. Now she lives close to the town of Gulu hoping to return to her family one day. Disabled women have been largely ignored in war-ravaged northern Uganda, Human Rights Watch said on August 27, 2010. Northern Uganda was from the late 1980s devastated by the brutal Lord's Resistance Army rebels, who generally targetted civilians. AFP PHOTO/ MARC HOFER

EFFETS PSYCHOLOGIQUES: POURQUOI CONTINUE-T-ON DE LES IGNORER?

Les organisations humanitaires portent secours aux populations en danger dans les zones de combat, sur les chemins de l'exode et dans les camps de réfugiés et de déplacés. Jusqu'à il y a peu, l'assistance s'adressait en priorité aux besoins vitaux (nourriture, eau, installations sanitaires, soins

de santé et abris). Ces dernières années cependant, les acteurs humanitaires sont de plus en plus interpellés par les répercussions des violences de masse sur l'équilibre émotionnel et social des individus et des communautés. Cela les a conduits à proposer des programmes de santé mentale. Toutefois, ce type d'intervention n'en est

qu'à ses débuts. Pour mieux les développer, Vincent Dubois et Évelyne Josse ont recensé les pratiques répondant au mieux aux problèmes rencontrés par les communautés affectées. Un travail de longue haleine qui a permis de faire comprendre aux autorités que la souffrance morale était aussi importante que la souffrance physique.

Sur le terrain : les catégories vulnérables

Évelyne Josse a travaillé dans des pays qui sont ou ont été ravagés par des conflits armés comme l'ex-Yougoslavie, le Liberia, l'est de la République démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda. Elle s'est aussi rendue dans des

pays en paix, comme la Guinée, pour travailler auprès de réfugiés issus de pays en guerre. Elle a également eu l'occasion d'aller en Algérie, dans le nord du Sri Lanka, en Indonésie et en Haïti, tous pays qui sont diversement gangrenés par la violence politique.

Bien que l'ensemble de la population puisse être

Les violences de masse ont de graves conséquences sur la santé mentale des individus qui les subissent. Sur le plan personnel, elles laissent des traces durables car le rapport à soi-même, aux événements, et aux autres, en est modifié. En ce qui concerne les rapports sociaux, elles marginalisent les victimes qui perdent leurs repères et sont affectées dans leur dynamique communautaire. New African Woman s'est entretenue avec Évelyne Josse, psychologue et clinicienne, auteur avec le psychiatre Vincent Dubois de Interventions humanitaires en santé mentale dans les violences de masse (éd. de Boek, 2009). Évelyne Josse, forte de ses accompagnements dans diverses missions humanitaires, nous explique pourquoi la santé mentale est au cœur des interventions prioritaires quand il s'agit de reconstruire une communauté dévastée par les conflits armés.
Par Fériel Berraies Guigny



touché par les violences et leurs conséquences, certains groupes de personnes présentent une vulnérabilité accrue les prédisposant à subir des dommages, des menaces ou des pertes quelconques et/ou à souffrir de leurs conséquences. Les femmes comptent parmi celles-ci. En effet, elles risquent davantage que leurs pairs masculins d'être agressées sexuellement (viols, esclavage sexuel, exploitation, grossesses forcées, services sexuels comme monnaie d'échange, etc.) et de subir des discriminations qui les marginalisent vis-à-vis de leur communauté ou limitent leur accès aux ressources disponibles (nourriture, articles non alimentaires, soins médicaux, etc.).

Cette considération ne doit toutefois pas occulter le fait que les femmes possèdent des capacités, des compétences et des stratégies efficaces pour faire face à leur situation difficile. Il suffit pour s'en convaincre de penser à la force, au courage et à la ténacité dont elles font preuve en s'engageant comme combattantes, en se mobilisant pour la paix, en bataillant pour améliorer leurs conditions de vie et en luttant pour protéger leurs enfants. Leur vulnérabilité dans les situations de violence

de masse est en fait largement tributaire de facteurs environnementaux (normes sexistes, dysfonctionnements sociaux, précarité, promiscuité, etc.). Elles sont d'ailleurs d'autant plus vulnérables dans les contextes de conflit et de post-conflit que leur communauté tolérerait tacitement la violence à leur égard en temps de paix.

Les enfants représentent souvent la part majoritaire de la population civile affectée par les violences de masse. Ils constituent eux aussi un groupe vulnérable. En effet, ils courent un risque important d'être victimes de violences sexuelles et d'être exploités ou recrutés par les parties au conflit. Certains sont contraints d'endosser prématurément un rôle et des responsabilités propres aux adultes. Ils prennent en charge leurs cadets et deviennent ainsi chefs de famille. D'autres doivent pallier pratiquement ou économiquement la déficience qu'entraîne l'absence, le handicap ou la maladie d'un parent. Les filles sont souvent mariées plus jeunes que dans les contextes de paix, soit pour assurer leur sécurité (leur famille les place sous la responsabilité de leur époux) soit par nécessité (en les mariant, leur famille se débar-

rasse d'une bouche à nourrir). De ce fait, elles deviennent souvent mères alors qu'elles ne sont elles-mêmes que des enfants. Les enfants sont également les plus vulnérables de la population face aux épidémies et à la famine, deux fléaux fréquents dans les situations de guerre, d'exode et de déplacement.

Les défis pour la prise en charge thérapeutique

Les défis sont nombreux. Dans les situations de conflit, les besoins vitaux des populations sont nombreux (abri, soins de santé primaire, alimentation, accès à l'eau potable, etc.) et les soins de santé mentale peuvent ne pas apparaître prioritaires. Lorsqu'ils sont reconnus, les services proposés par les ONG se heurtent parfois à une barrière culturelle. En effet, pour les populations qui requièrent ces interventions, le soutien psychologique est souvent une situation inhabituelle qui peut aller à l'encontre des normes culturelles (interdiction de se plaindre, de montrer ses difficultés, de parler de son intimité, etc.). De ce fait, les personnes ne sont parfois pas demandeuses d'une aide psychologique, ou y sont réti-

04_06_societe_violence_masse		Publisher		Proof Reader	
Creation date	03/31/09	Editor		Production Manager	
Modification date	October 22, 2010 1:42 PM	Art Director		Advertising Manager	
Output date	10/22/10	Subeditor		Picture Editor	

centes, voire même opposées. Ceci dit, rappelons quand même que la psychologie s'est développée en Occident dans le décours des deux guerres mondiales et au Rwanda après le génocide de 1994. Ajoutons encore l'insécurité qui rend parfois les zones d'intervention inaccessibles aux humanitaires et l'attitude des autorités politico-administratives réticentes à accueillir des étrangers sur leur sol. Pour répondre adéquatement à ces nombreux défis, il faut en outre que les organisations aient l'expertise, les ressources financières et humaines ainsi que les capacités logistiques et organisationnelles suffisantes. Enfin, il faut trouver sur le terrain un personnel en nombre et suffisamment qualifié, ce qui est aléatoire dans certaines contrées.

Reconnaître les indices de vulnérabilité

La vulnérabilité dépend de facteurs personnels mais également de variables environnementales. Généralement, on compte parmi les individus et les groupes vulnérables les enfants, les femmes, les personnes âgées, les handicapés et les malades (notamment, les personnes vivant avec le VIH/sida), les minorités (ethniques, politiques, religieuses, linguistiques, nationales), les ex-combattants et les anciens détenus, les personnes endeuillées, violées ou torturées. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive, d'autres groupes pouvant courir un risque particulier dans une situation déterminée. A contrario, tous les groupes cités ne sont pas à risque en toutes circonstances. Un groupe

peut être vulnérable dans un contexte et ne pas l'être dans un autre ou l'être à un moment et cesser de l'être ultérieurement. Soulignons que les individus et les groupes d'individus déjà marginalisés au sein de leur communauté en temps de paix deviennent généralement plus vulnérables encore en temps de crise. Notons également que lorsqu'un groupe est en situation de risque, il est probable que d'autres le soient aussi.

Le viol, une arme contre les femmes

On parle de viol comme méthode de guerre ou comme arme de guerre lorsqu'il est planifié et utilisé de manière stratégique par une des parties au sein d'un

conflit. Il s'agit généralement de viols de masse (perpétrés sur de nombreuses victimes), multiples (une victime est agressée à plusieurs reprises) et collectifs (la victime est agressée par plusieurs assaillants). En temps de guerre, les agressions sexuelles ont la particularité d'être fréquemment commises avec brutalité et cruauté (coups et blessures, mutilations, tortures, etc.) tant sur des enfants, des adultes que sur des personnes âgées. L'ennemi vise les femmes et les fillettes parce qu'il les perçoit comme l'incarnation de l'identité culturelle adverse. Il considère leur corps comme un territoire à conquérir et leur assujettissement comme un moyen

d'humilier les hommes de leur communauté. Il constitue non seulement une attaque contre les femmes mais également une stratégie délibérée visant à corrompre les liens communautaires. En effet, outre les conséquences pour les victimes elles-mêmes (honte, humiliation, dépression, syndrome psycho-traumatique, opprobre social, etc.), les violences sexuelles ont des répercussions directes sur la qualité de vie de l'entourage, voire de toute la société. Stigmatisées, ces femmes et leur famille rencontrent des difficultés dans les relations qu'elles établissent ou entretiennent avec les membres du groupe dans son ensemble. Notons aussi que le viol peut avoir pour but avoué d'infecter les victimes. Ainsi, le VIH est-il parfois utilisé comme arme de guerre ou de génocide. Ce fut, par exemple, le cas au Rwanda où des individus séropositifs ont violé des Tutsis dans le but déclaré de les contaminer.

Je crois vraiment qu'il y a deux combats essentiels à mener, celui de l'environnement et celui de la défense des droits humains, et plus particulièrement celui du plus faible, l'enfant.



The wife of a Congolese army soldier speaks while sitting on the bed assigned to her at a clinic for raped victims in Goma on November 24, 2008. After her husband left home to fight, she and other women were raped while working in a field. She survived the attack in which a child and other women died but was barely able to survive and care for her two boys. After an NGO found her at home barely surviving she was brought to the center. Women and girls in eastern Congo's North Kivu province are once again suffering increasing levels of sexual violence amid renewed conflict, instability and widespread displacement of civilians. Rape has been used as a weapon of war throughout eastern Congo for years. AFP PHOTO/Roberto SCHMIDT

Parler ou se taire quand on est victime ?

« Je n'ai pas de conseil à donner » explique la psychologue belge. Dans certains contextes, parler peut se révéler plus dangereux que se taire. Prenons le cas des violences sexuelles. Dans de nombreuses cultures, les victimes subissent le rejet social et peuvent être maltraitées par leur communauté; les femmes mariées sont souvent abandonnées par leur époux; les célibataires courent le risque d'être chassées du domicile familial et se trouvent dans l'impossibilité de se marier ou sont contraintes d'épouser leur agresseur. En outre, les victimes craignent souvent les représailles et ce d'autant plus que les agressions sont commises par des militaires ou des miliciens.

Pour qu'elles puissent se confier, il faut que les victimes puissent recevoir une écoute attentive, exempte de jugement. Or, dans de nombreux pays, les structures de prise en charge sont inexistantes, inappropriées ou insuffisantes. Lorsqu'elles existent, le personnel n'est pas toujours conscient de l'importance de respecter strictement le secret professionnel (surtout en zone rurale où tous se connaissent) et est rarement formé pour répondre de façon adéquate aux besoins des bénéficiaires. Par exemple, il peut être démuni face à un enfant-soldat narrant les actes cannibales auxquels il s'est livré, traumatisé par les exactions qu'il a commises.

De plus, rappelons que parler aide à aider les victimes que lorsqu'elles sont disposées à se confier. Taire des émotions difficiles à contenir est, pour certaines, une défense utile, voire nécessaire.

La guérison par la résilience

Faire face, s'en sortir malgré le trauma, oui, c'est possible. Mais la résilience dépend de différents facteurs et notamment de la qualité du

milieu de récupération. Force est de constater que certains événements sont particulièrement délétères pour la santé mentale des individus. C'est le cas, par exemple, des violences sexuelles. Dans de nombreuses sociétés, les croyances et les préjugés considèrent les victimes comme responsables des agressions sexuelles qu'elles ont subies et justifient leur disgrâce communautaire. En effet, le viol et autres actes sexuels forcés sont assimilés à l'adultère; ils sont attribués à un sortilège maléfique châtiant un comportement inconvenant (par exemple, à l'égard d'un membre de la famille) ou à la punition divine de péchés qu'auraient commis les infortunées ou bien encore, considérés comme la conséquence méritée d'une pulsion qu'elles auraient provoquée par leur tenue vestimentaire ou leur attitude.

La stigmatisation des victimes entraîne généralement leur discrimination. Elles ne jouissent pas de la même intégration sociale que les autres et ne bénéficient pas des mêmes droits (légaux ou traditionnels, accès aux biens et aux services, etc.). Par exemple, il leur est fréquemment retiré le droit à la parole, le statut marital (rejet des épouses, disqualification des célibataires à prétendre au mariage), la participation à certaines activités (préparer et servir le repas, cultiver et participer aux récoltes, allaiter son enfant, etc.), l'accès à certains services (institutions scolaires, travail, etc.). Les infortunées subissent l'opprobre et l'ostracisme dans tous les aspects de leur vie (famille, communauté, école, travail, lieux de culte, institutions juridiques, centres de santé, etc.) et sont parfois victimes d'un véritable « meurtre social » aussi bien en temps de paix que dans les situations de conflit armé. Ces conditions sociales sont défavorables à la résilience. La situation des enfants soldats n'est pas plus enviable. Ils sont généralement reniés par leur



famille et leur communauté en raison de la peur qu'ils suscitent (à cause de leur comportement présent et du fait qu'ils sont perçus comme un facteur potentiel de déstabilisation de la société) ou de la défiance qu'ils inspirent (du fait des atrocités qu'ils ont commises).

Responsabiliser les gouvernants

Renforcer la capacité des services spécialisés dans le domaine de sécurité et les doter des moyens nécessaires pour qu'ils assument normalement leur mandat, mettre en place des mécanismes de soutien spécifique pour les victimes au niveau juridique, médical, psychologique et social, lutter contre l'impunité des contrevenants (auteurs de violences sexuelles, de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité) en les traduisant devant les tribunaux et en appliquant les peines prévues par le droit et renforcer les systèmes judiciaires pour défendre les droits des femmes et des enfants sont quelques-unes des responsabilités des gouvernants. En ce qui concerne la société civile, il est de son devoir d'interpeller les autorités nationales et locales pour qu'elles s'acquittent efficacement de leurs fonctions de protection, de soutien et de soins, de mobiliser la commu-

nauté pour combattre la stigmatisation et de promouvoir les attitudes solidaires vis-à-vis des victimes.

Pas de remède miracle à un problème endémique

Car la récupération psychologique après un événement adverse dépend de nombreuses variables. Le soutien familial et communautaire est un facteur important de résilience. La possibilité de fonctionner dans la société en est un autre. Ainsi, la réinsertion socio-économique par le biais de la formation professionnelle et des activités génératrices de revenus permet-elle aux victimes (de violences sexuelles, aux enfants soldats, etc.) de reprendre du contrôle sur leur vie et de redonner espoir en l'avenir. Mais il y a tout un travail à faire, et l'ouvrage d'Évelyne Josse et de Vincent Dubois ne présente pas de recette miracle. Tout au plus, et c'est déjà un énorme pas de fait, propose-t-on une approche psychosociale visant à restaurer et à maintenir le fonctionnement du groupe communautaire. Une expérience qui peut être enrichissante car elle permet d'optimiser les défis de santé mentale dans le cadre d'opérations humanitaires. ■